

Chyenne

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS.

1° Quelles sont les chapelles publiques de votre paroisse ?

1. S.^t Chéreau - 2. S.^t Albain - 3. S.^t Denis - 4. N.^o 2. D. de Forette
5. S.^t Eregormec - 6. S.^t Pierre

S.^t Denis appartient à une particulière - mais la chapelle est livrée au culte
on y dit la messe tous les 3^{es} dimanches - les offrandes sont à la fab.^{rique} - l'usage
immémorial en est la preuve

2° Quel est le vocable de chacune de ces chapelles ?

idem que plus haut

3° Quelles sont les chapelles érigées en Chapelles de Secours, en vertu d'une Ordonnance royale ou d'un Décret impérial ? - aucune -

4° Quelles sont les chapelles particulières qui, ayant accès sur la voie publique et remplissant d'ailleurs les autres conditions voulues, ont été autorisées par l'Evêque diocésain ? - Il y en a une à Honerich - on y dit la messe - plus

2^e à D. de Forette

5° Quelles sont les chapelles Domestiques ou Oratoires privés de votre paroisse, où l'on dit la Sainte-Messe, en vertu d'un Indult Pontifical ? - 0

6° Quelle est la date de l'Indult ? - 0

7° Quelle est la personne au nom de laquelle il a été accordé ? - 0

8° Ces Oratoires sont-ils pourvus d'ornements convenables et de toutes les couleurs liturgiques ?

9° Les Pierres sacrées sont-elles en bon état ? - oui

NOTA. — Les renseignements demandés ci-dessus, devront être consignés sur la présente feuille qui devra être renvoyée, sans retard et sous bande, à l'Evêché.

MM. les Curés et Recteurs qui seraient en retard pour l'envoi à l'Evêché des Registres de leurs paroisses, sont invités à les y adresser au plus tôt.